

**ASSOCIATION DES AMBASSADEURS ET MINISTRES
PLENIPOTENTIAIRES DU BENIN A LA RETRAITE
(AMPR)
LE BUREAU EXECUTIF**

**REFLEXION SUR LA DIPLOMATIE BENINOISE
A PARTIR D'AVRIL 2016**

TERMES DE REFERENCE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Conformément à l'article 11, alinéa 6 et l'article 12, alinéa 5 de ses Statuts, l'AMPR se donne pour buts « ... de proposer, le cas échéant, au Ministre des Affaires Etrangères ou au Chef de l'Etat des orientations ou des actions pouvant renforcer l'action diplomatique du Bénin. » d'une part, et se fixe comme objectifs, entre autres, de « contribuer aux réflexions sur la conduite de la diplomatie béninoise », d'autre part.

C'est pourquoi, au terme des assises de la Deuxième Session Ordinaire de l'Assemblée Générale tenue, le jeudi 12 novembre 2015, il a été décidé de mener une "Réflexion sur la Diplomatie Béninoise à partir d'avril 2015". Cela est d'autant plus important que le 06 avril 2016, notre pays, la République du Bénin, connaîtra, au terme de l'élection présidentielle, l'avènement d'un nouveau Président de la République.

Il importe que dans ce contexte de changement de Président et de Gouvernement, nous puissions :

- 1) procéder à une évaluation de la Politique Extérieure et de la Diplomatie de notre pays au cours de la période du 06 avril 2006 au 05 avril 2016 ;
- 2) dégager les forces et les faiblesses des différentes actions entreprises dans ces domaines au cours des dix dernières années ;
- 3) définir les perspectives d'avenir à partir d'avril 2016 en vue d'ancrer résolument notre pays dans le Concert des Nations.

2. OBJECTIFS DE LA REFLEXION

2.1. Objectif Général

Il s'agit de :

- Procéder à une étude diagnostique de la politique extérieure et de l'état de la diplomatie de notre pays au cours des dix (10) dernières années et proposer les axes prioritaires des réformes à opérer dans ces secteurs à partir d'avril 2016 afin d'impulser une dynamique nouvelle ;
- Mettre les résultats de cette réflexion à la disposition de l'Administration du Ministère des Affaires Etrangères.

2.2. Objectifs spécifiques

Ils consistent à :

- Réaliser un diagnostic approfondi de la politique extérieure et de la diplomatie ;
- Procéder à une appréciation de la situation administrative et financière de l'Administration centrale et des missions diplomatiques et consulaires ;
- Proposer les réformes structurelles à mettre en œuvre pour redynamiser le secteur de la diplomatie et redonner à ce grand Corps de l'Etat ses lettres de noblesse.

3. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de cette réflexion, il faut :

- Disposer d'un état des lieux de la mise en œuvre de la politique extérieure et de la diplomatie de notre pays au terme des dix dernières années (2006-2016) ;
- Avoir un document des réformes à entreprendre ;
- Définir les grands axes de la politique extérieure du Bénin qui prennent en considération les nouvelles évolutions de la politique internationale.

4. ETAPES DE LA REFLEXION

La réalisation de la présente réflexion doit suivre une démarche la plus inclusive possible. A cet égard, le processus d'élaboration et de restitution se déroulera en quatre (04) étapes :

- ❖ Mise en place du Groupe ad hoc (au plus tard le 15 janvier 2016) ;
- ❖ Echange et adoption de la démarche méthodologique entre le Bureau Exécutif et le Groupe ad hoc (au plus tard le 15 janvier 2016) ;
- ❖ Examen de la version provisoire du document contenant les résultats provisoires de la réflexion du Groupe ad hoc (au plus tard le 05 mars 2016) ;
- ❖ Tenue de l'atelier de restitution (au plus tard le 19 mars 2016) ;

- ❖ Remise du Document au Ministre des Affaires Etrangères (au plus tard le 30 avril 2016).

5. CALENDRIER

La mission aura une durée de deux (02) mois, soit soixante (60) jours calendaires à compter de la date de la tenue de la réunion d'échange entre le Bureau Exécutif et le Groupe ad hoc sur la démarche méthodologique.

6. COMPOSITION DU GROUPE AD HOC

Président : d'ALMEIDA A. Vissento

Vice Président : AGO Dossou Pierre

Rapporteur : MENARD de POGNON Joseph Victor

Conseillers : KPAKPO Ayité Jean-Claude

ALAVO Comlan Auguste

Membres : ADEKAMBI Benoît

AKPLOGAN Zacharie Richard

ALAO-FARY Sabitou

GBADAMASSI Mounirou

Fait à Cotonou, le 16 décembre 2015

Le Président,

Jacques ADANDE
Ambassadeur